Actépargne2_jeune

L'assurance vie pour concrétiser vos projets en toute simplicité



Vous aider à construire votre avenir, c'est ça l'esprit de famille.

NOTRE PRODUIT

Un contrat d'assurance sur la vie libellé en euros et/ou en unités de compte (capital non garanti).

SES AVANTAGES CLÉS

Un contrat accessible, simple et flexible.

VOS OBJECTIFS

Financer un permis, des études ou un premier emménagement.

Pour une transmission intergénérationnelle

Actépargne2_jeune s'adresse aussi aux parents & grands-parents qui souhaitent faire une donation (selon la législation en vigueur) pour aider leurs enfants et petits-enfants à se lancer dans la vie.



Un contrat simple qui évolue avec vous, vos besoins et vos premiers projets.

UN CONTRAT ACCESSIBLE

- Un contrat simple
 et accessible avec des
 versements libres à partir
 de 70 € et complémentaires
 à partir de 30 €.
- Des versements programmés :
 - 20 € /mois
 - 50 € /trimestre ou semestre.
- Des frais limités sur versements :
 - À la souscription d'un 1er contrat Actépargne2_jeune, si vous êtes âgé de moins de 29 ans, vous bénéficiez de 0% de frais sur les versements bruts jusqu'à 15 000 €.
 - Au-delà de 15 000 € de versements, ou à compter de votre 29^{ème} anniversaire ou en cas d'ouverture d'un 2^{ème} contrat.

Les frais sur versements sont au maximum de 2,10 % et dégressifs.

- Versement inférieur
 à 10 000 € : 2,10 %,
- Versement de 10 000 € à moins de 30 000 € : 1,70 %,
- Versement de 30 000 € et plus : 1,40 %.

UN CONTRAT DE QUALITÉ

- Des fonds sélectionnés parmi les meilleurs du marché avec une notation en moyenne de 4 étoiles sur une échelle de 5 (selon la société d'analyse financière Quantalys⁽²⁾).
- Des Investissements
 Socialement Responsables :
 - Fonds ECOFI Enjeux Futurs (C), actions internationales associant les thématiques du développement durable (comme par exemple le traitement de l'eau, les services à la personne...),
 - Fonds OFI RS European Growth Climate Change (V), fonds en actions investies dans des sociétés européennes en situation de leadership, qui offrent des fondamentaux de qualité et respectant des critères ESG et impliquées dans la transition énergétique.

UN CONTRAT MODULABLE

 Une gestion simple: vous pouvez opter pour la gestion libre ou la gestion profilée.
 Un conseiller mutualiste dédié vous accompagne lors de la souscription et tout au long de la vie de votre contrat.

Bon à savoir

Protection de votre épargne en cas de décès

En cas de moins-value financière constatée, votre épargne est protégée par une garantie plancher qui permet, en cas de décès avant votre 75ème anniversaire, le versement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) d'un montant au moins égal à vos versements nets de frais dans la limite de 152 500 euros pour l'ensemble de vos contrats Actépargne2.



Un mode de gestion simplifié pour constituer votre épargne.

LA GESTION PROFILÉE

Vous n'avez ni les connaissances, ni le temps de gérer la répartition financière de votre assurance vie ? La gestion profilée est faite pour vous.

Nos conseillers mutualistes vous accompagnent pour déterminer votre profil d'investisseur en fonction de votre appétence aux risques et de vos projets.

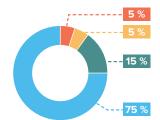
Les avantages

- Une gestion gratuite clé en main.
- Aucun souci de gestion, puisque nous la prenons en charge.
- Une sélection de supports d'investissement performants.
- Une réallocation semestrielle:
 deux fois par an, nous rééquilibrons
 gratuitement la répartition du capital entre
 les différents fonds pour garder le profil
 sélectionné (prudent, équilibré, dynamique).



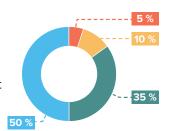
PROFIL PRUDENT

Vous souhaitez obtenir sur un horizon à moyen terme une performance supérieure à celle du fonds en euros en limitant le risque



PROFIL ÉQUILIBRE

Vous recherchez une performance sur un horizon à long terme supérieure à celle d'un profil prudent en acceptant une certaine prise de risque



PROFIL DYNAMIQUE

Vous souhaitez maximiser vos perspectives de gains et acceptez pour cela une prise de risque élevée



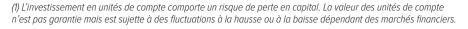
Fonds en euros

Fonds en unités de compte⁽¹⁾:

Actions internationales (Ecofi Enjeux Futurs)

Actions immobilières côtées (R-Co Thematic Real Estate)

Inflation (La Française Euro Inflation)



Si aucun de ces trois profils ne vous correspond, vous pouvez également opter pour le profil sécuritaire. 100 % de votre épargne sera alors investie dans le fonds en euros. Vous pouvez également gérer vos placements seul et choisir la gestion libre. Renseignez-vous auprès de votre conseiller mutualiste.



Comme vous le savez, le taux du livret A est depuis 2015 à son plus bas niveau historique : 0,75 % seulement ! Pour comparer, voici les performances pro forma sur les 4 dernières années des profils que nous vous proposons :

PERFORMANCE CUMULÉE⁽⁴⁾

PROFIL PRUDENT

11,10 %

PROFIL ÉQUILIBRE 17,46 %

PROFIL DYNAMIQUE

38,28 %

(4) Performances constatées du 01/01/2015 au 31/12/2019 (incluant le Bonus Épargne 2017 et 2019). Performances nettes de frais de gestion et brutes de prélèvements sociaux et fiscaux, hors frais sur versement prévus au contrat. Les performances passées ne préjugent pas des rendements futurs.

DÉTAILS DE NOS FOND

CATÉGORIE	LIBELLÉ DU FONDS	NOTATION ⁽²⁾		
OBLIGATIONS				
Europe	BNPP Europe High Conviction Bond Classic FR0010652743	****		
Inflation	La Française Euro Inflation (R) FR0010367086	****		
DIVERSIFIÉS				
75 % obligations zone euro et 25 % actions Europe	Villiers Sérénité FR0010717827	****		
50 % obligations zone euro et 50 % actions Europe	Villiers Équilibre FR0010717843	****		
25 % obligations zone euro et 75 % actions Europe	Villiers Actions Futur FR0010718361	****		
FLEXIBLE				
Fonds d'allocation Monde	Sextant Grand Large (A) FR0010286013	****		
ACTIONS				
Immobilières cotées	R-Co Thematic Real Estate FR0011885789	****		
États-Unis	CPR USA FR0010501858	****		
Internationales	Ecofi Enjeux Futurs (C) FR0010592022	****		
Europe	OFI RS European Growth Climate Change (V) FR0011142256	****		

UNE ÉPARGNE SOUPLE ET DISPONIBLE

L'assurance vie est un placement adapté à toutes les bourses. Avec quelques dizaines d'euros par mois, vous pourrez vous constituer facilement une épargne pour financer vos projets. Votre argent n'est pas bloqué, à tout moment vous pouvez faire un rachat. Les intérêts et les plus-values sont alors soumis à la fiscalité en cours. Et si vous conservez votre contrat au moins 8 ans, la fiscalité est plus avantageuse car vous bénéficiez d'un abattement de 4 600 € si vous vivez seul et 9 200 € si vous vivez en couple.

Le taux d'imposition dépend de la date de votre rachat. Pour les versements effectués depuis le 27 septembre 2017, les intérêts sont soumis au nouveau prélèvement forfaitaire unique (PFU). Pour les versements antérieurs, la fiscalité reste inchangée.

PRIMES VERSÉES ENTRE LE 1 ^{ER} JANVIER 1998 ET LE 26 SEPTEMBRE 2017	PRIMES VERSÉES À COMPTER DU 27 SEPTEMBRE 2017			
	Contrat inférieur à 8 ans	Contrat supérieur ou égal à 8 ans		
		jusqu'à 150 000 € de versements ⁽⁵⁾	au-delà de 150 000 € de versements ⁽⁵⁾	
Modalités d'imposition des produits				
IR ou PFL 35 % pour un contrat < 4 ans, 15 % de 4 ans à ≤ 8 ans et de 7,5 % à partir de 8 ans (+17,2 % de prélèvements sociaux)	IR ou PFU de 12,8 % (+17,2 % de prélèvements sociaux)	IR ou PFU de 7,5 %® (+17,2 % de prélèvements sociaux)	IR ou PFU de 12,8 % ⁽⁶⁾ (+17,2 % de prélèvements sociaux)	

IR : Impôt sur le Revenu

PFL : Prélèvement Forfaitaire Libératoire PFU : Prélèvement Forfaitaire Unique

À NOTER: les intérêts peuvent être ajoutés aux autres revenus pour les soumettre au barème progressif, à condition, pour ceux attachés à des versements effectués à compter du 27 septembre 2017, de choisir ce mode d'imposition pour l'ensemble des revenus de capitaux mobiliers et plus-values de placements financiers.

⁽⁵⁾ Cumul des versements bruts non rachetés de l'ensemble des contrats de l'assuré au 31/12/N-1 du rachat.

⁽⁶⁾ L'abattement (4 600 € / 9 200 €) est imputé en priorité sur les intérêts attachés aux versements antérieurs au 27 septembre 2017 puis sur les intérêts attachés aux versements depuis cette date sur la fraction taxable à 7,5 % puis sur celle imposable à 12,8 %.

Avoir l'esprit de famille, c'est aussi être...



SOLIDAIRE

La France Mutualiste a signé un partenariat pour 3 ans avec AU-DELÀ DE NOS HANDICAPS pour favoriser la réinsertion sociale des personnes handicapées de la Défense ou du monde civil.

ENGAGÉE

La France Mutualiste soutient MÉCÉNAT CHIRURGIE CARDIAQUE qui a déjà sauvé la vie de trois enfants atteints de malformations cardiaques dans le monde.





SINCÈRE

La France Mutualiste fonctionne sur la base du volontariat avec ses 51 comités mutualistes qui poursuivent des actions altruistes et de solidarité sociale.

BIENVEILLANTE

La France Mutualiste vous assure un accompagnement personnalisé. Votre conseiller se déplace chez vous si nécessaire pour vous apporter son expertise.



RASSURANTE

Actépargne2 est primé⁽³⁾ « sécurisant » par les Dossiers de l'Épargne depuis plusieurs années. Son offre de fonds diversifiée est régulièrement appréciée pour sa performance par la presse financière et obtient aussi de bonnes notations de Quantalys, société d'analyse et de comparaison de fonds d'investissement.

Les fonds ECOFI Enjeux Futurs (C) et OFI RS European Growth Climate Change (V) sont récompensés par le Label d'État ISR (Investissements Socialement Responsables).







Une assurance auto* qui s'adapte à votre conduite. En tant que jeune conducteur, vous profitez d'un boîtier connecté pour mesurer la qualité de votre conduite et économiser jusqu'à 40 % sur votre assurance auto.



Une assurance habitation* sur mesure qui s'adapte à vos besoins et à vos usages.



Une assurance emprunteur* pour garantir l'achat de votre bien immobilier ou un crédit à la consommation.

NOS SOLUTIONS D'ASSURANCE VIE POUR CHACUN:

Actépargne2_générationS

Actépargne2_jeune

Actépargne2_senior

Actépargne2_protégé

Nos Conseillers Mutualistes sont à votre disposition pour toute question : 01 40 53 78 00

Coordonnées de mon conseiller mutualiste

Rejoignez-nous!

@francemutualist

Les héros du quotidien par La France Mutualiste

▶ La France Mutualiste

La France Mutualiste | Tour Pacific, 11-13 cours Valmy | 92977 Paris La Défense Cedex | T. 01 40 53 78 00 | www.lafrancemutualiste.fr.

Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire SIRENE sous le N° SIREN 775 691 132.

Document à caractère publicitaire – Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos : Gettyimages /iStock - Document non contractuel - 000DJN1119/P2

^{*} Offre proposée par Média Courtage, Société du groupe La France Mutualiste, Courtier en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 10 058 534 vérifiable sur orias.fr (RCS 524 259 975 BREST) – SIRET n° 524 259 975 00026, Rue Jean Fourastié – CS 80003 – 29480 Le Relecq Kerthuon. La France Mutualiste n'est pas l'assureur.